

Chapitre 21

Indicateurs économiques

Le présent chapitre contient divers bilans et études statistiques qui traitent de façon exhaustive mais sommaire des grands secteurs de l'activité économique canadienne. Il est fondé sur le Système canadien de comptabilité nationale (SCN), qui comprend les comptes nationaux de revenus et dépenses, les indices du produit intérieur réel, la balance des paiements internationaux et les comptes de flux financiers. Les tableaux d'entrées-sorties font également partie de la comptabilité nationale, mais ils n'ont pas été inclus dans cette étude. Les agrégats économiques intégrés servent de cadre à l'analyse de l'économie canadienne et de ses rapports avec les autres pays. De façon globale, le Système canadien de comptabilité nationale se rapproche de la norme internationale telle qu'elle est décrite dans la publication des Nations Unies intitulée *Système de comptabilité nationale*. Pour compléter l'exposé, on a ajouté également une section sur les indices des prix.

21.1 Revenu et dépense nationale

Les comptes nationaux des revenus et des dépenses fournissent des résumés comptables pour l'ensemble de la nation et présentent l'activité économique en fonction des opérations qui interviennent entre les principaux groupes d'agents économiques (administrations publiques, entreprises privées et publiques, particuliers et entreprises non constituées et non-résidents). En répartissant sommairement ces opérations en diverses catégories, on peut obtenir sur le fonctionnement de l'économie des renseignements d'un grand intérêt pour les administrations publiques, qui doivent affronter des problèmes de chômage, de taxation et de prix, et pour les hommes d'affaires qui se préoccupent des programmes d'investissement et de commercialisation.

Les tableaux 21.1 - 21.9 sont fondés sur les séries chronologiques révisées des comptes nationaux des revenus et des dépenses. Pour obtenir des données annuelles remontant jusqu'à 1926, on peut consulter la publication hors série de Statistique Canada *Comptes nationaux des revenus et des dépenses, 1926 à 1973* (no 13-531 au catalogue).

Revenu national. Le revenu national net au coût des facteurs mesure les gains courants des facteurs canadiens de production (terrain, main-d'œuvre, capital) provenant de l'activité productrice. Il comprend les salaires et traitements, les bénéfices, les intérêts, les loyers nets et les revenus nets des entreprises agricoles et non agricoles non constituées en sociétés.

Produit national brut (PNB). Parce qu'il représente la somme de tous les coûts entraînés par la production, le produit national brut mesure la valeur marchande de tous les biens finals et services produits par les facteurs canadiens de production durant la période observée. Il est égal au revenu national augmenté des impôts indirects nets (impôts indirects moins les subventions), des provisions pour consommation de capital et de divers ajustements d'évaluation.

Revenu personnel. Le revenu personnel est la somme des recettes courantes du revenu, qu'elles soient ou non le fruit d'une activité productrice. Il comprend les paiements de transfert des administrations publiques (par exemple les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage et les gratifications de service de guerre), en plus des salaires et traitements, du revenu net des entreprises agricoles et non agricoles non constituées en sociétés, des intérêts, des dividendes et des revenus nets des particuliers provenant des loyers. Il ne comprend ni les bénéfices non répartis des sociétés ni d'autres éléments du revenu national non versés à des particuliers.

Dépense nationale brute (DNB). La dépense nationale brute mesure le même agrégat que le produit national brut (c'est-à-dire la production totale de biens finals et de services aux prix du marché) en retraçant la distribution de la production grâce aux ventes finales aux particuliers, aux administrations publiques, aux entreprises au titre du compte de capital (variations de stocks comprises) et aux non-résidents (exportations). Les importations de biens et de services, y compris les paiements sous forme d'intérêts et de dividendes à des non-résidents, ne sont pas prises en compte car on cherche à évaluer uniquement la production canadienne.